
Lecture, par le représentant Thibaudeau au nom du comité d'instruction publique, du 5ème numéro du Recueil des traits héroïques des Républicains français, lors de la séance du 13 messidor an II (1er juillet 1794)

Antoine Claire Thibaudeau

Citer ce document / Cite this document :

Thibaudeau Antoine Claire. Lecture, par le représentant Thibaudeau au nom du comité d'instruction publique, du 5ème numéro du Recueil des traits héroïques des Républicains français, lors de la séance du 13 messidor an II (1er juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 315-320;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25623_t1_0315_0000_5

Fichier pdf généré le 30/03/2022

vertueux, une direction naturelle élève nos ames vers cet Etre qui est l'ensemble de toutes les vertus; sans intermédiaires, nous lui faisons hommage de nos actions en reconnaissance de ses bienfaits.

Pelletier! Marat! Chalier! ombres chéries qui reposez dans le sein de l'Eternel, vos vertus, immortelles comme vous, seront le modèle de tous les peuples, et vous vivrez à jamais dans vos imitateurs.

Et vous, braves représentants qui venez d'échapper aux mains sacrilèges de l'athéisme expirant, bravez les menaces de ces scélérats; vos vertus vous servent d'égide: vous vivrez pour le bonheur de votre patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Annecy, 26 prair. II] (2).

« Représentants

La probité et la vertu sont à l'ordre du jour parmi les républicains, tous leurs vœux, toutes leurs actions émanent de cette source pure, et le terme d'une aussi glorieuse carrière sera le bonheur!

Une vie souillée de crimes, les remords, l'ignominie, l'échaffaud, l'exécration de tous les siècles, voilà l'histoire que la posterité, saisie d'horreur apprendra des ennemis de la liberté.

Ces 2 tableaux, frappants par leur contraste, ont encore acquis une teinte plus forte; et la ligne de démarcation qui sépare les vrais patriotes d'avec les fauteurs de la tyrannie, vient d'être irrévocablement fixée.

Les clameurs de l'athéisme et du matérialisme se faisoient entendre; ce système corrupteur, éversif de la sainte morale, étoit répandû par ces mêmes bouches qui blasphémoient le nom sacré de la liberté; l'existence de l'être suprême et l'immortalité de l'ame: ces verités que l'homme vertueux retrouve toujours dans son cœur, étoient, à les entendre, ou une erreur, ou un problème; l'idée consolante d'un avenir heureux étoit ravie à l'homme livré au désespoir par le sentiment révoltant de la destruction entière de son être; enfin, l'on vouloit anéantir la vertu, et asseoir le crime sur son tombeau.

Votre voix, législateurs, s'est fait entendre; l'impiété et ses sacrilèges suppôts sont rentrés dans la poussière; et les lumières de la vérité et de la raison se sont répandues du sein de la Convention Nationale sur tous les points de la République, le fanatisme et les superstitieuses erreurs ont disparûs; la nature a recouvré son empire; l'espoir et la consolation ont été versés avec tous leurs charmes, dans le cœur des François.

Vous avez proclamés à la face du ciel, l'existence de cet être infini qui est l'auteur de tous les êtres; vous avez reconnu l'immortalité de cette portion simple et active de nous mêmes qui est le principe de notre existence.

A peine avons-nous jettés les yeux sur ce décret sublime, que nous nous sommes levés spontanément pour rendre hommage à la vérité

qu'il rappelle, et donner un libre cours aux sentiments de la gratitude qui nous animent envers la Convention Nationale

Oui législateurs, dussent les ennemis de nôtre bonheur étouffer dans la fureur de leur rage, nous rendons avec le reste des Français, à l'auteur de la nature un culte digne de lui; incorporés à ce peuple vertueux, une direction naturelle élève nos ames vers cet être qui est l'ensemble de toutes les vertus; sans intermédiaires, nous lui faisons hommage de nos actions en reconnaissance de ses bienfaits.

Pelletier, Marat, Châllier, ombres chéries qui reposez dans le sein de l'éternel, vos vertus, immortelles comme vous, seront le modèle de tous les peuples, et vous vivrez à jamais dans vos imitateurs.

Et vous, braves représentants qui venez d'échapper aux mains barbares d'un assassin, instrument du crime et de l'athéisme expirants, bravez les coups de ces scelerats, vos vertus vous servent d'égide, vous vivrez pour le bonheur de vôtre patrie.

Recevez l'expression ingenuë de nos sentiments gravés dans nos cœurs, ils sont aussi ineffaçables que les caracteres qui transmettront aux générations futures les monuments éternels de vos glorieux travaux.

Vive la République!»

AUDÉ (presid.), GIROD (secret.), JACQUET, PHILIPPE, FALQUET, DUPARC, BALLEYDIER, DU-NOÏER, J.-J. PORRET [et 1 signature illisible].

34

Un membre du comité d'instruction publique [THIBAudeau] donne lecture du 5^e numéro du Recueil des Traits héroïques des Républicains français, la rédaction est adoptée; (1)

THIBAudeau: Citoyens, plusieurs réclamations ont été faites auprès de votre comité d'instruction publique sur la rédaction du recueil des actions héroïques et civiques des républicains français. Votre comité a reconnu qu'il y en avait plusieurs de fondées, et il s'est empressé de prendre des moyens pour remplir le but que la Convention s'étoit proposé en décrétant ce recueil.

Il y a deux écueils à éviter: il n'est pas un membre dans cette assemblée qui n'ait fait, en le lisant, une nouvelle expérience qu'une suite de faits détachés, isolés, sans aucune liaison, sans chronologie, ne peut pas fixer l'attention, élever l'âme, ni produire de grands effets.

Il ne faut pas non plus que les actions héroïques soient noyées dans le luxe des mots, dans des réflexions déplacées, ou des phrases gigantesques, et que l'on voie plus dans le récit l'historien que le héros.

Il est un juste milieu fixé par le goût et par des convenances généralement senties, qui consiste à attacher le cœur et à satisfaire la curiosité. Votre comité ne s'est pas dissimulé la difficulté de la saisir, mais il s'est efforcé d'en approcher le plus près qu'il lui a été possible.

(1) P.V., XL, 325. B⁴ⁿ, 17 mess. (2^e suppl¹).

(2) C 309, pl. 1206, p. 18.

(1) P.V., XL, 326.

Les traits les plus sublimes ne sont toujours que des débris muets et souvent méconnaissables tant qu'ils restent isolés; ils ne deviennent importants que lorsqu'on a su les réunir et les employer à propos. On a donc pensé qu'il fallait grouper les actes de courage et de vertu qui appartiennent à une armée, à une expédition, à une bataille, à un siège, et les présenter avec un tableau précis et rapide des circonstances qui les ont précédés et suivis; alors le lecteur se transporte en idée sur le champ de bataille et sur les retranchements, il marche avec les défenseurs de la liberté, son âme s'enflamme au récit de leurs travaux et de leurs succès, il brûle du désir d'imiter leur bravoure et de partager leur gloire.

L'action du jeune Barra, immolé par les brigands de la Vendée, attendrit toutes les âmes : mais elle les pénètre d'horreur contre les assassins du jeune héros, lorsqu'on retrace en même temps leurs coupables attentats contre la patrie.

Le jeune Viala expirant sur les bords de la Durance excite l'admiration; mais il devient encore plus intéressant lorsqu'on voit, par les circonstances où il se trouvait, toute l'étendue de son dévouement.

Le respect de l'armée d'Italie pour le territoire de Gènes, sur lequel elle est obligée de passer pour attaquer Oneille, donne la plus haute idée des vertus des défenseurs de la république et du caractère national; mais on aime à voir des soldats altérés respecter des plaines d'orangers qu'ils traversent, craindre de fouler le gazon qui les invite à se reposer de leurs longues fatigues, et à côté l'armée des Alpes franchir des précipices, gravir des montagnes, braver des torrents de feu, fondre au pas de charge sur les esclaves, et planter l'étendard de la république sur des monts inaccessibles.

On verse des pleurs sur les corps sanglants des généraux Brûlé et Langlois, tués par les Piémontais, en s'élançant les premiers dans leurs retranchements : mais on regrette de n'avoir pas marché avec eux à l'instant où l'armée s'ébranle, au milieu des combats, et jusqu'au moment glorieux qui leur fait trouver dans la mort l'immortalité.

Cette forme offre une foule d'avantages; elle est à la fois simple et sublime comme la révolution; elle rappelle le souvenir des combats et des succès des défenseurs de la république, qu'on se contente souvent de lire à meure que les journaux les offrent à la curiosité, et qu'on oublie le moment d'après. Ces numéros ne sont plus un recueil de faits décousus, difficiles à retenir, et d'une impression passagère, mais un faisceau des vertus républicaines; ils deviennent des jalons placés de distance en distance par la Convention nationale, et qui peuvent fournir des matériaux importants à l'histoire de la révolution et du peuple français.

Chaque année [*sic pour armée*] aura, pour ainsi dire, le recueil de ses actions héroïques; il deviendra pour elles une occasion journalière d'émulation, et, à la paix, un monument glorieux de leurs travaux.

C'est principalement à tout ce qui porte l'empreinte et le grand caractère de la révolution, à tout ce qui peut l'honorer, et imprimer dans toutes les âmes l'amour de la patrie et de la liberté qu'il faut ouvrir une place dans ce

recueil. Sans doute nous aurions encore une riche moisson à faire, si, remontant jusque sous la monarchie, nous voulions porter nos regards sur ces familles respectables que des travaux utiles conservèrent à la vertu, au milieu de la corruption des mœurs; mais ce n'est pas là notre objet, ni l'intention de la Convention, ni le sens du décret du 28 septembre; il ne s'agit pas de compiler d'anciens journaux, mais de marcher avec le peuple depuis qu'il a conquis sa liberté; de recueillir les vertus qu'il a semées, et de rédiger un grand livre des actions héroïques, capables d'immortaliser les héros qu'enfante la liberté et de fixer l'admiration de tous les siècles.

Les troupes de la république avaient été long-temps abandonnées sur les bords de la Saare et du Rhin au dégoût et à la trahison. Le sol de la liberté était couvert de hordes ennemies depuis Landau jusqu'à Strasbourg, depuis le fort Vauban jusqu'à Saverne. Une perfidie atroce avait livré les lignes de Wissembourg à l'Autriche; cependant, dans les combats que les défenseurs de la liberté eurent à soutenir à cette époque, ils déployèrent le plus grand courage et toutes les vertus républicaines. [THIBAudeau donne lecture du 5^e recueil] :

[*Recueil des traits héroïques des républicains français, n° V*]

[13 octobre] : le citoyen Pierre-François Cornu, porte-drapeau au 1^{er} bataillon du Doubs, âgé de 20 ans, sollicité en vain par ses camarades de faire retraite avec eux, ou de confier à d'autres le drapeau qui l'empêchait de se défendre, reste presque entouré d'une foule d'esclaves : il en défait d'abord plusieurs; mais accablé par le nombre et prêt à succomber, ils lui offrent quartier pour prix de son drapeau. Il persiste à le conserver. « Non, dit-il, on ne l'aura qu'avec ma vie. » Alors ils se jettent sur lui, le percent de mille coups : et il s'écrie en mourant : « Je suis content; je meurs pour ma patrie ! »

Le drapeau fut bientôt repris par les républicains qui vengèrent l'assassinat de leur frère. Le père de ce jeune héros, citoyen de Dôle, ne versa point de pleurs sur la tombe de son fils. « Je suis content, s'écria-t-il à son exemple, puisqu'il est mort pour la république. »

Dans le passage qu'effectua une partie des troupes ennemies à Seltz, le citoyen Pequignot, sergent au 3^e bataillon de la Haute-Saône, pour lors campé près de cet endroit, tomba au pouvoir des ennemis après en avoir tué plusieurs. Ils lui offrirent la vie, s'il voulait crier *vive le roi* ! « Non, leur dit-il, je n'achèterai jamais la vie à ce prix; je suis républicain, et je le serai jusqu'à la mort. » A peine eut-il fini qu'il expira sous les coups des satellites de la tyrannie.

Le 1^{er} bataillon de la Meuse ne démentit point la bonne opinion qu'il avait déjà donnée de son courage dans plusieurs occasions, et surtout à l'attaque de Pirmasens, le 14 septembre (vieux style), où, de 297 hommes dont il était composé, il en laissa 176 sur le champ de bataille, et tous les autres se retirèrent couverts de blessures.

Les représentants du peuple envoyés extraordinairement près l'armée prirent de grandes

mesures pour réparer les pertes occasionées par la trahison; et pour donner une juste idée de la puissance de la République, ils répondirent à un trompette de l'armée ennemie: « La république française ne reçoit de ses ennemis et ne leur renvoie que du plomb. » (11 brumaire).

Cette nouvelle politique, cette diplomatie révolutionnaire, la punition des traîtres et le génie de la liberté donnèrent enfin une attitude imposante aux républicains.

[12 brumaire]: Une division de l'armée de la Moselle battit les Autrichiens dans les gorges de Saverne; ils furent complètement défaits, par un mouvement combiné jusqu'à la Wantzenau, par l'armée aux ordres de Pichegru.

J.-B. Requin, volontaire au 2^e bataillon du Doubs, fut atteint d'une balle qui, après avoir brisé la crosse de son fusil, lui fit une blessure considérable à la joue. Malgré cette blessure, il tire encore 20 coups avec le même fusil. Après la fuite de l'ennemi, il ne voulait point quitter les rangs pour se faire panser. « Je veux, disait-il mourir à mon poste. »

Pierre Lafargue, volontaire au 2^e bataillon de Lot-et-Garonne, blessé (le 13 brumaire) d'une balle à la cuisse, dans le bois de Rhinfeld, eut le courage de l'arracher lui-même, en chargea son fusil et la renvoya aux ennemis, en disant: « Tiens, voilà comme les républicains se battent... »

Jean Landié, volontaire au même bataillon, blessé aussi d'une balle à la cuisse, le 22 juillet 1793 (vieux style), l'arracha avec la pointe de son couteau, la remit dans son fusil, et la renvoya aux ennemis en disant: « J'ai encore des balles; je n'ai pas besoin des tiennes. »

David, sergent des grenadiers de Bressuire, dans la Vendée, avait donné le premier l'exemple de ce rare courage.

Les citoyens des départements voisins étaient accourus à la voix du représentant du peuple, pour se réunir à l'armée, et partager ses dangers et ses succès.

A Lunéville, à Nancy, à Metz, il y eut un tel empressement que l'on fut obligé de modérer la générosité des sans-culottes, qui, hors d'état de marcher, se dépouillaient de tout pour les femmes et les enfants de ceux qui allaient partir.

Jean-Baptiste Darras, potier d'étain, père de famille, habitant de Metz, grièvement blessé, avait été compris dans l'état des secours pour une somme de 1,100 liv.

Ce généreux sans-culottes dit: « Je suis sans fortune, mais j'ai des bras; ils ont fourni à ma famille avant l'expédition de Saverne, ils y fourniront encore; que les bienfaits de la nation se répandent sur ceux que les malheurs de la guerre ont mis hors d'état d'exercer leur industrie. J'ai versé une partie de mon sang pour la cause de la liberté, je verserai le reste quand la patrie me le demandera. »

La commission chargée de la répartition des secours arrêta qu'il serait offert un sabre à Darras; il le reçut dans le sein du conseil général de la commune de Metz, aux applaudissements de tous les citoyens. « J'accepte cette arme, dit-il, c'est la récompense qui peut le mieux flatter mon cœur. Ce fer sera terrible aux ennemis de la liberté. »

[27 brumaire]: Les ennemis, forcés de quitter leur position sur Saverne, tentèrent de s'emparer du fort de Bitche: 6 000 Prussiens furent envoyés la nuit du 26 au 27 pour cette expédition. Ils y perdirent 1 800 hommes, et l'intrépidité des républicains déjoua les intelligences à l'aide desquelles les esclaves avaient fait cette entreprise téméraire. La garnison n'était composée que du 2^e bataillon du Cher, au nombre de 673 hommes, et d'une compagnie de canonniers du 1^{er} régiment d'artillerie, de 64 hommes; elle fit 250 prisonniers, qui, se trouvant engagés dans un passage, furent forcés de demander grâce et de remettre leurs armes.

La Convention décréta, le 11 frimaire, que la garnison de Bitche avait bien mérité de la patrie.

L'ennemi s'était fortifié par toutes les ressources de l'art militaire, dans une position très-avantageuse par elle-même, depuis Haguenau jusqu'à Werth et Beishaffen; l'armée de la Moselle battit les Prussiens dans plusieurs affaires importantes; elle tenta de s'emparer de Kaiserslautern, qui ouvrait le chemin de Landau et du Palatinat: tout ce que la nature a de plus affreux en précipices, tout ce que l'art a de mieux combiné, était rassemblé sur ce point. L'armée fit des prodiges de valeur pendant trois jours consécutifs; l'artillerie légère s'y comporta avec un héroïsme sans exemple; mais l'impéritie des généraux et le défaut d'ensemble fit manquer l'entreprise. Plusieurs défenseurs de la patrie, mutilés et mourants, ne laissaient point échapper de cris de douleurs; ils ne faisaient entendre que des vœux pour la république.

Un capitaine du 1^{er} bataillon de Rhône-et-Loire, qui avait eu la poitrine traversée d'un biscayen, transféré à l'hôpital de Sarrebruck, dit: « Je vais mourir, mais la République vivra; je lui fais volontiers le sacrifice de ma vie; que n'en avais-je mille à lui offrir!... ». Ce furent ces [sic] derniers mots. (12 frimaire).

Le citoyen Jouhaneau Lareguère, capitaine au 2^e bataillon de Lot-et-Garonne, ayant eu la jambe emportée d'un boulet de canon à Gamthem, s'écria: « Vive la République!... Mes camarades, vengez-la, je suis guéri. »

Le général en chef, satisfait de la conduite qu'avait tenu le 1^{er} bataillon de l'Indre dans la journée du 12 frimaire, lui adressa une somme de 1,200 liv., pour lui en témoigner sa gratitude. Les braves sans-culottes qui le composent lui renvoyèrent cette somme en y ajoutant celle de 642 liv. 10 s., qu'ils destinèrent au soulagement des veuves et orphelins des défenseurs de la patrie. Dans la journée du 18, ce bataillon acquit encore de nouveaux droits à la reconnaissance nationale, en enlevant plusieurs redoutes à la baïonnette.

[12 frimaire]: Dans une charge de cavalerie, un lieutenant du 8^e régiment de chasseurs à cheval, se trouvant démonté, quittait le champ de bataille pour aller prendre un autre cheval, lorsqu'il rencontra un chasseur du même régiment, nommé Faton, qui conduisait le cheval d'un dragon autrichien qu'il venait de terrasser. Ce lieutenant lui demanda à acheter son cheval. Le chasseur lui répondit: « Ce cheval ne m'a coûté que des coups de sabre; il ne peut m'être mieux payé que par ceux qu'il va te mettre

à même de donner; monte-le, et chargeons. « Le lendemain, cet officier ne voyant pas venir ce chasseur lui demander l'argent de son cheval, le fit appeler et lui en offrit la valeur; il ne put, malgré ses vives instances, la lui faire accepter. Pichegru, général en chef, informé de ce trait de générosité, manda au chasseur de se rendre chez lui: il lui proposa, au nom de la république, d'accepter quelque chose; il ne put l'y déterminer.

La conduite des armées du Rhin et de la Moselle, pendant plusieurs mois de combats partiels, est digne des plus grands éloges. Ce fut dans une de ces affaires que le général Burey, chargeant à la tête de sa division, fut haché sous les yeux des représentants du peuple, à Condernoffen, après avoir emporté une redoute. Il mourut en républicain; son dévouement mérite le souvenir de la patrie.

Le 13 frimaire, Pierre Cibeaux, brigadier au 9^e régiment de cavalerie, chargeant les ennemis en avant de la Vantzenau, et les poursuivant jusque sous leurs batteries, tua un de leurs adjutants généraux avec trois esclaves; en se retirant il essuya une décharge d'artillerie, et eut son cheval blessé d'un éclat d'obus. Ce républicain, aussi modeste que courageux, disait qu'il n'avait fait que son devoir. Dès le 10 du même mois, étant de grand'garde sur les hauteurs de Brumpt, le poste qu'il commandait ayant été attaqué par les dragons ennemis, il les chargea et se trouva investi par 5 d'entre eux; il en blessa 2 à mort et mit les autres en fuite.

Antoine Mignon, cavalier au 12^e régiment, étant à tirailler dans le même endroit avec un de ses camarades, fut chargé par un peloton de cavalerie ennemie; la partie étant aussi inégale, les républicains se replièrent sur l'armée.

Mignon, en se retournant, voit son camarade entouré d'une vingtaine de hussards autrichiens: il s'arrête et examine quel parti il peut prendre pour le sauver. Il s'aperçoit que plusieurs d'entre eux se portent sur d'autres points, et qu'il n'en reste plus que trois; alors, ne consultant que son courage et l'amitié, il fond sur ces trois brigands, les met en fuite, et ramène son camarade au milieu des siens qui le croyaient perdu.

Mignon aperçut une autre fois un sergent du 10^e régiment du Jura et un volontaire entourés de douze ou quinze hussard ennemis. Mignon, indigné vole au secours de ses deux frères d'armes; d'un coup de carabine fait mordre la poussière au plus acharné des ennemis, fond sur les autres le sabre à la main, les met en fuite, et ramène ses deux frères d'armes avec le cheval du hussard qu'il avait tué.

A la prise de Wissembourg, Mignon entra dans une vigne où il aperçut quatre Autrichiens qui cherchaient à gagner l'armée; il charge sur eux et les ramène tous quatre prisonniers.

Le 14 frimaire, le 2^e bataillon du 93^e régiment d'infanterie eut ordre d'aller en tirailleurs dans les bois de Haguenau: après 12 heures d'action, les cohortes mercenaires furent obligées de se retirer et de céder le terrain aux Français. Le citoyen Blanchard, caporal, aperçut un de ses frères embarrassé de faire sa retraite d'un endroit où son ardeur l'avait engagé; il vole

à son secours; chemin faisant, il fut assailli par 3 esclaves autrichiens, et se défendit avec intrépidité. « Rends-toi, Français, ou tu es mort. — Non, je ne me rendrai pas. *Vive la république!* il faut vaincre ou mourir pour elle. »

Ce brave guerrier avait mis 2 de ces brigands hors de combat; mais 2 blessures considérables le firent tomber sur le champ de bataille, où il fut abandonné. Blanchard, reconnu parmi les hommes restés sur le champ de bataille pour n'être pas mort, fut porté à l'hôpital.

[19 frimaire]: Dans une affaire qui eut lieu sur les hauteurs d'Avesdoff, un escadron de hussards autrichiens charge une pièce de canon et sabre presque tous les canonniers. Noirjean se saisit d'un écouvillon et assomme 2 ennemis; mais il est mis hors de combat par 7 coups de sabre. Odiat, lieutenant, qui avait le commandement de ce canon, le défend avec courage, tue deux hussards ennemis, et le conserve à la république.

[25 frim], (devant Haguenau): Balanche, sergent de grenadiers au 6^e bataillon du Doubs, après avoir été blessé de trois coups de sabre à la tête, se défendit contre trois dragons autrichiens, en tua un, blessa les deux autres, et se retira en s'écriant: *Vive la république!*

Guillaume Delga, volontaire au 2^e bataillon de Lot-et-Garonne, étant à tirailler, le 26, à Grichime, se défendit seul avec sa baïonnette des coups de sabre de 6 hussards ennemis qui l'avaient assailli.

Toutes les mesures prises pour une attaque générale avaient jusqu'à ce moment manqué par l'impéritie ou la malveillance de quelques chefs. Les soldats de la liberté s'indignaient des considérations pusillanimes par lesquelles, insultant à leur courage, on tentait d'affaiblir leur énergie et de lasser leur constance; ils craignaient plus l'inaction que la mort.

[Du 2 niv.]: L'armée de la Moselle se réunit enfin à celle du Rhin. Ce fut le présage des triomphes de la République et du salut de la patrie. Les républicains remportèrent une victoire signalée sur les Autrichiens retranchés en avant de Haguenau, avec des redoutes à triple étage. Ils les forcèrent d'évacuer toute la ligne. Ils leurs prirent 16 pièces de canon, 26 caissons, en tuèrent beaucoup, et firent plus de 500 prisonniers.

Adraste, sergent au 2^e bataillon du 58^e régiment, voyant tomber sous les coups des ennemis le porte-drapeau de son bataillon, bravant tous les dangers, s'élance à travers les feux croisés et revient avec le drapeau.

Jean Waldeck, maréchal des logis; Michel Keisser, maréchal des logis en chef, et deux hussards du 3^e régiment, se précipitèrent au milieu des dangers et s'emparèrent d'une pièce de canon.

Jean Christian, brigadier au même régiment, avec quelques hussards, en prirent aussi une à la même affaire. Les représentants du peuple écrivaient: « Il serait trop long de détailler tous les prodiges de valeur des soldats: leurs succès en parlent mieux que tout ce que nous pourrions dire. »

Les deux armées continuèrent de marcher ensemble. Landau était leur but. La journée de Geisberg (6 nivose) fut aussi bien conçue que

grandement exécutée. La nouvelle de la prise de Toulon arrive au camp; aussitôt les soldats s'écrient : « *Vive la république !* Puisque nos frères sont entrés à Toulon, nous voulons aller à Landau. ».

Les ennemis furent bientôt attaqués sur quatre points à plus de 10 lieues de distance, et battus partout. Ils firent parade de leur tactique militaire, évolutions sur évolutions, fausses attaques, marches et contre-marches; les républicains français n'eurent qu'un jeu, celui de la baïonnette. On voulait distribuer du pain aux bataillons : « Nous n'en voulons, s'écrient-ils, que lorsque nous serons à Landau. » Six heures de pas de charge décidèrent la victoire et la délivrance de cette place.

[Du 8 nivose] : Les Français chassèrent l'ennemi en le battant jusqu'à quatre lieues de Mayence, et s'emparèrent de magasins considérables. Le 14^e régiment de dragons, le 4^e bataillon du Bas-Rhin, et le 2^e bataillon du 55^e régiment d'infanterie se distinguèrent particulièrement dans cette bataille. Le 3^e régiment de hussards combattit et chargea l'ennemi avec son impétuosité ordinaire; un d'entre eux se détacha des rangs, fondit sur un canonnier prussien qui était prêt à mettre le feu à une pièce de 17, lui coupa la tête et se rendit maître de la pièce.

Un boulet emporte 5 hommes de file, dans un bataillon; aussitôt les rangs se resserrent : On crie : *Vengeance et république !* A l'instant le pas de charge et la baïonnette font payer de mille morts à l'ennemi la perte de 5 républicains enlevés au milieu de leurs frères.

Dans la même journée, l'artillerie volante laisse approcher la cavalerie ennemie à portée de pistolet, forme un bataillon carré avec les pièces, et fait un carnage effroyable d'hommes et de chevaux.

Sous les hauteurs de Wissembourg, Castel, grenadier au 2^e bataillon du 40^e régiment d'infanterie, dangereusement blessé d'un biscayen, tombe noyé dans son sang. Un de ses camarades lui donne un peu d'eau-de-vie; Castel sent renaître ses forces; il se relève et vole de nouveau au combat. Mais son sang coule toujours; il tombe encore sur le champ de bataille en s'écriant : « Je meurs content, nous sommes maîtres de la redoute. *Vive la république !* » (Ce généreux défenseur de la liberté n'est pas mort de ses blessures.)

Michel Manu, dragon au 17^e régiment, donna des preuves multipliées de bravoure et d'intrépidité : à l'affaire de Nierottenbach il tua un hussard et emmena son cheval; à l'attaque de Weyersheim, il tua 4 fantassins du corps de Rohan, et reçut deux coups de feu...

La veille de la prise de Lauterbourg, il tua un hussard autrichien, prit son cheval et arracha un dragon du 11^e régiment des mains des ennemis.

A Fraukendal, il prit un dragon ennemi avec son cheval, retourna au combat, tomba sur un corps d'infanterie, le dispersa et s'empara du cheval du commandant.

Tous ces faits se passèrent sous les yeux de ses camarades qui, pénétrés d'admiration pour son courage et sa modestie, lui accordèrent les témoignages les plus honorables de leur estime.

A Kaiserslautern, tous les canonniers attachés au service d'une pièce sont tués, excepté un

seul : celui-là continue le feu avec la même vivacité, et démonte la batterie ennemie dirigée sur la redoute.

Les défenseurs de la liberté, contents d'avoir sauvé Landau, disaient « qu'ils n'avaient fait que leur devoir, et qu'ils étaient assez payés par leurs succès. »

Le 4^e régiment de dragons et le 4^e bataillon des Vosges, remirent entre les mains des représentants du peuple la gratification qui leur avait été accordée.

C'est surtout sur la garnison de Landau, dont un décret a déjà proclamé l'intrépidité et la constance, que la Convention doit fixer les regards de la république et de la postérité. Enclavée dans le pays ennemi; abandonné presque à elle-même depuis plus de quatre mois; ignorant ce que la valeur française méditait pour sa délivrance; repoussant les insinuations perfides, les sollicitations corruptrices; ne répondant aux lettres, tour à tour astucieuses et menaçantes des généraux ennemis, qu'avec fierté et ironie; bravant 25 000 bombes jetées dans la place; ne vivant pendant six semaines que de chevaux et de chats, mangeant du pain de seigle et de pois (un pain de munition s'y vendait jusqu'à 14 liv., la livre du sucre, 80 liv., une oie, 100 liv.), voilà le spectacle qu'elle a donné à ses ennemis, et les maux qu'elle a soufferts pour la patrie.

« Vous êtes une garnison bien étonnante », disait un représentant du peuple à quelques militaires qui étaient venus à Paris apporter la nouvelle de la victoire. « Bien étonnante, répondirent-ils avec énergie, d'avoir fait notre devoir ! »

Pendant le bombardement, Georges-Jacques Klée, garde-clocher à Landau, avait été requis pour éteindre le feu à l'arsenal. Au moment qu'il travaillait à l'éteindre, une bombe met le feu à sa maison qui faisait toute sa fortune; on vient l'en avertir; il répond sans se déranger de ses travaux : « Ma maison n'est qu'une propriété particulière; je me dois tout entier à la république, et je ne quitterai pas mon poste; je dois défendre les propriétés de la nation. »

Le fort Vauban restait encore au pouvoir de l'ennemi; mais tandis que l'armée victorieuse mettait à profit ses succès dans le Palatinat, une partie bloquait cette forteresse; l'Autrichien épouvanté l'évacua le 28 nivose, au moment où l'on se préparait à l'emporter de vive force, laissant des traces de sa rage et de sa faiblesse, et des mines nombreuses que la lâcheté et la scélératesse avaient creusées sous ce fort.

Plusieurs volontaires s'élancèrent au milieu des explosions, arrachèrent les mèches, et sauvèrent par ce dévouement généreux cette forteresse.

Deschamps, sergent des canonniers du 1^{er} bataillon du Puy-de-Dôme, et Dugon, canonnier au même bataillon, arrachèrent les mèches de deux mines, dont l'explosion aurait fait sauter une partie des remparts.

Roussel, soldat au 2^e bataillon du 105^e régiment, et Bernard, maréchal des logis au 7^e régiment des chasseurs à cheval, coupèrent les mèches qui devaient faire sauter le magasin à poudre.

Le général en chef Michaud ayant fait adresser à Bernard une ordonnance de 100 liv., il répondit qu'il n'avait fait que son devoir, et qu'il offrait cette somme en don patriotique.

Le 20 pluviôse, Alexis Emonet, grenadier au 5^e bataillon de l'Ain, étant en faction sur les bords du Rhin, fut atteint d'un boulet qui lui emporta le crâne. Son frère, Claude Emonet, volontaire dans ce bataillon, était de garde au même poste, et son tour de faction arrivait. Ce brave homme prend aussitôt son fusil, et dit au caporal de garde : « Mon frère n'a pas achevé sa faction; je vais l'achever, moi. » Et, malgré les instances de ses camarades, qui voulaient lui épargner ce triste spectacle, il exigea qu'on le conduisit à la même place où le sang de son frère avait coulé, et où son corps sanglant l'enflammait du désir de venger sa mort, ou de périr aussi glorieusement que lui; et ce ne fut qu'après avoir rempli ses devoirs envers la patrie qu'il paya à la nature le tribut de sa sensibilité.

Les citoyens Nicolas-Romari Antoine, J.-Jacques Antoine, André Hinglé, Jean-Nicolas Fass, François Crussot, de Ramouchamp, district de Libremont, département des Vosges, firent 15 lieues pour aller charger à Vesoul 12 quintaux de froment, qu'ils traînèrent eux-mêmes jusqu'à Colmar, distant de Vesoul de 31 lieues (Ventose.)

L'on avait déjà vu 16 braves sans-culottes, pères de famille, du même district, abandonner leurs travaux, traîner eux-mêmes à Colmar deux voitures de fourrages destinées pour l'armée du Rhin, et arrêtées à Saussure, à défaut de chevaux.

Ainsi, dans une république, un acte de vertu en produit toujours de nouveaux.

Le citoyen Croisat, caporal au 2^e bataillon des grenadiers de Rhône-et-Loire, eut le bras cassé d'un coup de feu (26 ventose); il ne voulut quitter son poste qu'après avoir été relevé; et quoi qu'il fût à une demi-lieue de son cantonnement, il s'y rendit à pied. Pendant que l'officier de santé lui faisait plusieurs incisions, il lui disait : « Va, ne crains pas de me faire mal; *vive la république!* La perte de mon bras ne peut lui causer un grand préjudice et s'il n'est pas cassé, je m'en servirai encore pour venger ma patrie, en me vengeant moi-même. »

Ainsi les frontières de cette partie de la république, livrées par les trahisons multipliées des états-majors et des généraux, et trop longtemps souillées par les satellites des despotes, furent rendues à la liberté par l'audace et l'intrépidité des soldats français. Les armées autrichiennes et prussiennes, si vantées pour leur manœuvre et leur tactique, furent battues, mises en déroute par des bataillons peu exercés, et forcés de fuir comme des hordes de brigands.

Liberté! voilà de tes prodiges; tu centuples les forces et le courage, tu élèves l'âme, tu donnes à l'homme une nouvelle vie; sous tes drapeaux il ne calcule point les dangers, il les affronte; il ne compte point ses ennemis,

il ne fait que les vaincre; il court à la mort, sûr d'y trouver l'immortalité! (1).

[[Le rapport] est accueilli par les suffrages de l'assemblée qui en ordonne l'impression] (2).

Sur la demande d'un membre [GOUPILEAU de FONTENAY], qu'à l'avenir le mot citoyen ne soit pas mis avant les noms propres, cette proposition est décrétée (3).

GOUPILEAU de Fontenay : J'ai remarqué que le rapporteur mettoit le mot *le citoyen*... avant les noms propres : nous devrions nous déshabituier de cet usage : chez les républicains d'Athènes on ne disoit point le citoyen Socrate, le citoyen Platon, mais Socrate et Platon. Je demande, en conséquence, que le mot *citoyen* soit rayé. — Adopté.

COUPET demande que le nouveau recueil soit imprimé en petit format pour servir de livre élémentaire et de morale. — L'assemblée passe à l'ordre du jour, motivé sur ce que le comité d'instruction peut le faire ainsi sans décret antérieur (4).

35

Un membre du comité de salut public [BARERE] monte à la tribune, et annonce que Bavai, qui étoit le quartier-général de Cobourg, est occupé par les troupes de la République. Les plus vifs applaudissemens se font entendre. Le même rapporteur ajoute : Vous voyez à la barre 38 drapeaux présentés par un adjudant-général de l'armée de gauche du Nord, et qui ont été enlevés à la prise d'Ypres. Vous voyez aussi un brave soldat qui vous présente un drapeau; son action ne doit pas être ignorée : son nom est Marc Ancogne, soldat au 1^{er} bataillon du 71^e régiment. Il étoit menacé d'un coup de sabre, s'il ne se rendoit. Un républicain ne se rend pas, dit-il; au même instant, il esquivait le coup de sabre et est fait prisonnier : un moment après, il aperçoit son corps qui s'avançoit contre le régiment qui l'avoit fait prisonnier; il s'élance sur le porte-drapeau ennemi, le terrasse et lui enlève son étendard. Le voilà donc ce brave laboureur sorti du département de Lot-et-Garonne pour combattre l'ennemi! Dans l'ancien régime, il eût eu l'honneur de voir passer le tyran dans une galerie; mais sous la République, il recevra l'accolade fraternelle du président, et son action sera inscrite au bulletin. Le même membre ajoute que les lois ne permettent pas au comité de salut public d'élever ce brave militaire au grade d'officier, le gouvernement ne pouvant disposer d'aucun grade; mais que ce comité proposera incessamment un décret d'après lequel il puisse récompenser les actions héroïques, et il deman-

(1) *Mon.*, XXI, 113; *Débats*, n° 649; *C. Eg.*, n° 682; *J. Fr.*, n° 645; *M.U.*, XLI, 219; *Ann. R.F.*, n° 214; *J. Lois*, n° 641; *C. univ.*, n° 913; *Rép.*, n° 194; *J. Paris*, n° 548; *Audit. nat.*, n° 646; *J. Mont.*, n° 66. Mentionné par *F.S.P.*, n° 362; *J. Perlet*, n° 647; *Ann. patr.*, n° DXLVII; *J. Sablier*, n° 1411; *J.-S. Culottes*, n° 502.

(2) *J. Sablier*, n° 1411.

(3) *P.V.*, XL, 326.

(4) *J. Fr.*, n° 645; *Mess. Soir*, n° 681.